





Pétition pour la reconnaissance du personnel de santé novembre 2023

Nous, employé.e.s de la santé, lançons un cri d'alarme. Pendant la pandémie de COVID-19, on nous a applaudi chaque soir en signe de gratitude. Pourtant, aujourd'hui, tout augmente (les primes maladies +20% en deux ans), tandis que nos salaires stagnent.

C'est absurde! L'Indice des Prix à la Consommation (IPC) ne cesse d'augmenter (+5.4%), mais pas nos salaires qui restent figés. Où est la logique? Nous méritons bien plus que des ovations!!!

Nous revendiquons:

- L'augmentation salariale pour compenser l'IPC manquant de 2023 et celui de 2024 soit +3.8% dès janvier 2024.
- Des aménagements de fin de carrière dont la mise en œuvre d'une rente pont AVS...On discute depuis 2014!
- Le passage des infirmiers.ères en classe 8, connu depuis 2019 et confirmé en 2021. (Chaque année, l'infirmier.ère donne à son employeur l'équivalent d'un mois de salaire!)
- La revalorisation salariale de toutes les fonctions de la famille soins : infirmier.ère, TRM, ASCC, IDDO, physio, spécialiste, etc.

Signez et faites signer cette pétition, pour exiger une juste reconnaissance de nos héros, héroïnes de la santé!

Nom	Prénom	E-mail	Signature

Cette pétition sera traitée avec une totale confidentialité et en respectant la protection des données. Les signatures seront conservées au GASS. Seul le nombre de signatures sera communiqué!

Merci de transmettre cette pétition au GASS, C/° SYNA, Rue de St-Maurice 2, 2000 Neuchâtel ou <u>info@asi-neju.ch</u>, <u>neuchatel@ssp-vpod.ch</u>, <u>neuchatel@syna.ch</u> d'ici le 5 décembre 2023.

<u>info@asi-neju.ch</u> <u>neuchatel@ssp-vpod.ch</u> <u>neuchatel@syna.ch</u>